

*Initiatives ministérielles*

1982, mais quand le gouvernement conservateur est arrivé au pouvoir, il a simplement fermé cette filiale de recherche et de développement du nom de Canertech et PetroCan n'a pas pu poursuivre cet objectif. Très bien.

Il y a d'autres objectifs: importer, produire, transporter, distribuer, raffiner et commercialiser les hydrocarbures de toutes descriptions. Petro-Canada le fait et il le fait très bien. Un autre objectif est de produire, de distribuer, de transporter et de commercialiser d'autres combustibles et d'autre énergie. Enfin, son dernier objectif est de se lancer ou d'investir dans des entreprises liées à l'exploration, à la production, à l'importation, à la distribution, au raffinage et à la commercialisation du combustible et des ressources connexes. C'est un beau mandat. Ce sont les objectifs exposés dans la loi initiale sur la société Petro-Canada. Cette société les a atteints.

Elle a, conformément à ces objectifs et au mandat qu'on lui avait fixé à l'origine, rempli son rôle de société pétrolière d'État. Des dizaines d'autres pays du monde, presque tous les pays qui ont un intérêt, un enjeu dans l'industrie pétrolière, ont une société pétrolière d'État. Pour une raison ou pour une autre, nous n'en avons pas au Canada avant 1975, nos voisins du Sud non plus. Nous savons tous pourquoi. C'était parce qu'ils avaient ce qu'on a appelé les sept soeurs. Ils avaient une poignée de sociétés pétrolières multinationales représentant des milliards de dollars qui participaient à tous les secteurs de l'industrie pétrolière dans le monde entier. Ils n'avaient pas besoin d'une société pétrolière d'État. Leurs sociétés travaillaient déjà dans le domaine. Des pays comme la Norvège, l'Inde, le Venezuela, le Brésil, et la liste est longue, ont des sociétés pétrolières d'État qui sont actives aujourd'hui sur le marché du pétrole, que le prix du pétrole soit de 50 ou de 20 \$ le baril. Toutes ces sociétés remplissent un mandat au nom des citoyens du pays qu'elles représentent.

En 1975, le Canada a décidé de se doter de sa propre société pétrolière d'État. Il a mis sur pied sa propre société pétrolière. Elle est devenue, en importance, la deuxième société pétrolière canadienne intégrée, et le Canada l'a créée sans l'aide de personne. Cette société était suffisamment grande pour soutenir la concurrence des grandes pétrolières et travailler avec elles à l'échelle nationale et internationale.

Pourquoi le Canada avait-il besoin d'une société pétrolière d'État? Pourquoi les autres pays ont-ils besoin d'une telle société? Qu'est-ce qui les justifie? Il y a trois grandes raisons, à mon avis. Premièrement, pour canadianiser le secteur pétrolier et gazier. Deuxièmement, pour faire de la prospection pétrolière et gazière. Enfin, pour conserver ce qu'on appelle une fenêtre sur l'indus-

trie pétrolière. Voyons ces trois domaines un peu plus en détail.

Vous souvenez-vous encore des années 60? Je ne parle pas de ces années par que j'en éprouve un sentiment de nostalgie mais pour que nous nous souvenions un petit peu comment les choses se présentaient alors. Nous étions le jouet des pétrolières non canadiennes qui voulaient, en achetant et en se donnant de l'expansion, occuper le marché canadien. Elles englobaient nos propres entreprises pétrolières et gazières. Vous souvenez-vous de Supertest? De BA et de White Rose? Je vois que le Président se souvient encore de White Rose.

Ces vieilles sociétés pétrolières canadiennes sont toutes disparues, absorbées par les grandes multinationales. Chacune représentait un élément de contrôle de ce secteur par le Canada. Nous avons donc commencé à nous inquiéter dans les années 60 et 70 quand nous nous sommes soudainement aperçus que tout notre secteur énergétique était non pas tant manipulé, mais organisé de main de maître par les multinationales. Nous étions en train de perdre notre place sur notre marché.

Qui sont les grandes pétrolières étrangères au Canada actuellement? Et où est leur siège social? Et ce n'est pas uniquement une question de géographie. Les dividendes prennent le chemin des sièges sociaux, et c'est là que sont prises les décisions sur les projets des sociétés pétrolières et sur les modalités d'exécution de ces projets.

L'une des plus grandes pétrolières est Exxon. Je crois que son siège social est à Fairfield, dans le Connecticut. Shell est située à La Haye, aux Pays-Bas, Mobil Oil-Chevron-Amoco possède des bureaux à Chicago, en Californie et à New York. Il n'est pas faux de dire que toutes ces sociétés n'ont que faire des objectifs canadiens dans le secteur énergétique. Et pourquoi s'en inquiéteraient-elles? Je ne dis pas qu'elles devraient s'en soucier. Je ne pense pas qu'elles le fassent ni qu'elles devraient le faire puisque leur but est de réaliser des bénéfices au nom de leurs actionnaires. Voilà le mandat dont elles sont investies. Elles n'ont que faire de la sécurité des approvisionnements au Canada. Elles ne se soucient pas des efforts que nous déployons dans le domaine de la conservation ou du remplacement du pétrole. En fait, une politique de remplacement du pétrole risquerait de réduire leur chiffre d'affaires. Elles n'ont donc aucune raison de favoriser cet aspect de la politique énergétique du gouvernement, s'il en avait une.

En somme, ces entreprises poursuivent l'objectif certes louable d'enrichir leurs actionnaires qui, pour la plupart, résident à l'extérieur du Canada. Elles nous ont fourni un exemple de leur indifférence il y a deux ou trois ans. Vous vous souviendrez qu'à cette époque, l'une des sept soeurs, la société Texaco, au demeurant une entreprise considérable, avait éprouvé des difficultés par suite d'une poursuite intentée, sauf erreur, au Texas. Je tairai le nom